



## ÉDITO

Chers clients, chers lecteurs,  
Notre équipe vous adresse tous ces vœux pour cette nouvelle année. 2019 a été fructueuse en termes de rentabilité et de nouvelles lois pour votre patrimoine. Nous souhaitons revenir sur le nouveau PER tant les possibilités sont multiples, ainsi que sur la loi de finances 2020 dont le contenu est conforme aux attentes. En ce qui concerne les allocations d'actifs 2020, vous trouverez ci-jointes nos sélections évolutives à mettre en adéquation avec vos profils de risques. Notre équipe est à votre entière disposition pour vous accompagner.

**Franck NOGUES**  
Fondateur et Directeur de  
CONSEILS ET PATRIMOINES



**GESTION DE PATRIMOINE INDÉPENDANT  
& INVESTISSEMENT FINANCIER**

350 avenue du Prado  
13008 MARSEILLE  
Tél : 04 91 46 01 42  
conseilsetpatrimoines@orange.fr

88 rue de Provence  
75009 Paris  
Tél : 01 53 21 04 76



## LA LOI DE FINANCES 2020 EST PUBLIÉE



### BAISSE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Le taux de la première tranche imposable du barème progressif de l'impôt est réduit de 14 à 11%.

Cela prend effet immédiatement puisqu'elle est intégrée aux prélèvements à la source opérés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020



### SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

Comme prévu, elle disparaît en 2020 pour 80% des foyers fiscaux. Pour les plus fortunés, l'exonération instaurée prendra effet à hauteur de 30% en 2021, de 65% en 2022 et une suppression totale en 2023.



### AMÉNAGEMENT DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Il est encouragé auprès des petites structures puisque le plafond passe de 10 000 à 20 000 € pour les dons effectués lors de l'année civile 2020. En revanche, il est limité pour les grandes entreprises puisque le taux de réduction passe de 60 à 40% pour les fractions de versements supérieurs à 2M€, sauf exception.



### MODIFICATION DE LA FISCALITÉ DES VÉHICULES

Pour les voitures relevant du nouveau dispositif d'immatriculation, le montant de la fraction d'amortissement ou de loyer déductible des résultats de l'entreprise est modifié et la taxe sur les véhicules de sociétés allégée.

Toutefois, le malus automobile est alourdi essentiellement pour les SUV pour lesquels le montant peut désormais atteindre 20 000 € (contre 10 500 € précédemment).



### BAISSE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Le taux est réduit à 28% pour les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires égal ou inférieur à 250M€ et à 31% pour les autres sur la fraction du bénéfice supérieur à 500 k€.

# COMPRENDRE LE NOUVEAU PER



## LE PRINCIPE

Il permet de préparer sa retraite et de déduire fiscalement les sommes versées ou certaines sommes transférées dans la limite des plafonds individuels. Il peut être récupéré soit en rente viagère imposable soit en capital fiscalisé et c'est là la grande nouveauté. Le principe sera de déduire les sommes versées en période de forte imposition et de faire des prélèvements dans des tranches d'impôts moins élevées à la retraite. Les retraits peuvent s'effectuer à la carte sur plusieurs années. Il s'adresse qu'aux actifs par définition.



## LES PLAFONDS

C'est environ 9% du revenu global annuel à calculer individuellement sur les 4 dernières années, moins ce qui a déjà été versé. Ce plafond inclut l'ensemble des versements retraites passés et présent sur l'exercice civil : Madelin, PERP, PERCO et le nouveau PERin (PER Individuel).



## LE RÉGIME FISCAL SUCCESSORAL

Il y a le PER bancaire et le PER assurance. Le premier rentre dans l'actif imposable lors du décès. Le second permet

une transmission hors droit de succession dans la limite de 152500€ par ayant droit comme en assurance-vie.

Attention, les décès après l'âge de 70 ans sont régis par le régime fiscal des versements en assurance-vie après 70 ans même si les versements ont eu lieu avant !!! Soit une exonération de 30500€ pour l'ensemble des ayants droit et une exonération des intérêts.

Il sera fortement recommandé de récupérer les capitaux avant l'âge de 70 ans en évaluant le frottement fiscal de sortie pour les placer en assurance-vie. Cela doit se préparer à l'avance.



## LES TRANSFERTS

Les PERP et les Madelin peuvent être transférés vers le PERin avec 1% de frais avant 5 ans et 0% après 5 ans. En conséquence, ces contrats aliénés à la rente peuvent être récupérés en capital taxable sur une ou plusieurs années.

Il ne faut pas le faire systématiquement et vérifier le taux de rente accordé à la souscription initiale de ces plans. Les PERCO peuvent être aussi transférés. Les contrats d'assurance-vie de plus de 8

ans peuvent être transférés sur les PERin. La sortie bénéficie d'un doublement des abattements sur les intérêts de 4600€ à 9200€ pour un célibataire et de 9200 à 18400€ pour un couple. Très important : les sommes transférées peuvent être déductibles de l'impôt dans la limite des plafonds disponibles évoqués ci-dessus.



## LES SUPPORTS

Vu que les sommes seront engagées sur de longues périodes, il est recommandé de prendre des risques sur le long terme. Plus la sortie approche, plus il faudra être prudent. Vous trouverez ci-joints nos différents profils au 1<sup>er</sup> janvier. À noter que les fonds immobiliers gourmands en frais d'entrées pourront satisfaire aussi une épargne à long terme. Cependant les SCI peuvent être souscrites avec 2% de frais alors que les frais des SCPI varient entre 6 et 10%.



## CONCLUSION

Dans un univers incertain pour les retraites, il est nécessaire de s'entourer d'un professionnel compétent pour optimiser ses revenus, son rendement et sa fiscalité future.

code ISIN	Désignation	Performance 1 an	Performance 3 ans	Performance 5 ans	Volatilité 1 an	Volatilité 3 ans	Volatilité 5 ans
<b>PRUDENT</b>							
Performances cumulées et volatilité au 31/12/2019 en (%)							
FROO10996629	SUNNY EURO STRATEGIC R	3,94%	3,11%	8,73%	2,11%	1,81%	2,70%
LUO367327417	SLF (LUX) PRUDENT R EUR ACC	8,77%	7,87%	12,51%	2,64%	3,30%	3,99%
FROO10460493	TIKEHAU CREDIT PLUS A	4,75%	6,42%	12,89%	1,38%	1,34%	2,24%
LU1876460061	AXIOM OPTIMAL FIX R EUR	3,54%	4,37%	-	0,96%	1,34%	-
FROO11530948	TIKEHAU INCOME CROSS ASSETS P	9,37%	13,08%	17,62%	2,66%	2,99%	3,68%
FROO13282720	H2O Largo I/C EUR Acc	4,24%	CRÉATION EN 2017		2,56%	CRÉATION EN 2017	
FONDS EUROS							
<b>ÉQUILIBRE</b>							
Performances cumulées et volatilité au 31/12/2019 en (%)							
LU1623762843	CARMIGNAC PF UNCONSTRAINED CDT A EUR ACC	20,93%	CRÉATION EN 2017		5,73%	CRÉATION EN 2017	
FROO10923367	H2O MODERATO R(C)	12,62%	28,80%	53,96%	15,06%	12,05%	12,46%
FROO07078589	SYCOMORE ALLOCATION PATRIMOINE R	6,39%	3,78%	13,45%	3,28%	3,31%	4,10%
IEO0B20X9R35	COMGEST GROWTH GLOBAL FLEX R EUR ACC	11,99%	CRÉATION EN 2017		6,69%	CRÉATION EN 2017	
FROO00292302	LAZARD PATRIMOINE CROISSANCE C EUR ACC	20,16%	20,67%	40,74%	7,40%	8,28%	11,24%
<b>DYNAMIQUE</b>							
Performances cumulées et volatilité au 31/12/2019 en (%)							
FROO10923375	H2O MULTIBONDS R (C)	32,91%	100,65%	192,85%	19,03%	16,99%	22,64%
FROO00284689	COMGEST MONDE C	23,30%	52,88%	76,20%	8,66%	10,97%	13,38%
LU1951204046	NIF LUX I THEMATIC META FUND R/A EUR	16,83%	CRÉATION 28/02/19		10,15%	CRÉATION 28/02/19	
FROO10298596	MONETA MULTI CAPS C EUR ACC	25,02%	23,24%	53,41%	10,86%	11,81%	13,67%
LUO104884860	PICTET - WATER P EUR	34,49%	34,91%	62,64%	10,24%	10,78%	12,78%
LUO880062913	JPMF GBL HEALTHCARE A (ACC) - EUR	23,70%	40,47%	39,47%	12,88%	14,53%	17,40%
<b>IMMOBILIER</b>							
Performances cumulées et volatilité au 31/12/2019 en (%)							
FROOQU000014	SCP LF MULTIMMO - PART LF PHILOSOPHALE 2	3,63%	10,46%	18,52%	0,31%	0,42%	0,39%
SCPI00000449	Épargne Foncière	3,67%	16,38%	31,64%	2,05%	2,48%	2,82%
QUA000006685	LF Europimmo	3,73%	15,25%	27,03%	2,11%	2,54%	3,32%
SCPI00003829	Primovie	1,25%	19,12%	32,88%	1,25%	4,18%	3,64%
QSO002005277	SCI PRIMONIAL CAPIMMO	4,51%	13,32%	23,95%	0,78%	0,85%	0,83%
SCPI00001959	PFO 2	3,54%	14,10%	34,92%	2,57%	2,43%	3,58%
QUA000006214	Primopierre	2,53%	20,64%	34,85%	1,76%	4,17%	3,65%
FROO13260262	SOFIDY PIERRE EUROPE A	6,47%	CRÉATION EN 2018		2,68%	CRÉATION EN 2018	
QUA000005463	Efimmo 1	5,66%	17,91%	34,54%	3,48%	2,96%	3,19%
QUA000005711	Immorente	4,53%	17,57%	33,50%	2,65%	2,67%	2,91%
QUA004447380	SCI SOFIDY CONVICTIONS IMMOBILIÈRES A	5,52%	13,84%	14,45%	0,97%	0,86%	0,99%
FROO10956912	SWISSLIFE DYNAPIERRE C	5,24%	16,70%	30,00%	2,03%	2,35%	2,71%
QUA000006321	Rivoli Avenir Patrimoine	3,08%	17,66%	38,40%	3,08%	3,66%	4,81%